

TPO: Renforcer la protection et lutter contre l'insécurité alimentaire

RAMALLAH, 29 janvier 2012 (IRIN) - Lancée par la communauté humanitaire, la Procédure d'appel global (CAP) 2012-2013 pour le Territoire palestinien occupé (TPO) a une portée plus restreinte que les procédures précédentes. Elle repose sur deux objectifs stratégiques : l'amélioration de l'environnement protecteur, y compris l'accès aux services de base tels que les soins de santé et l'éducation, et la lutte contre l'insécurité alimentaire, plus particulièrement dans les zones auxquelles l'Autorité palestinienne (AP) n'a qu'un accès limité.

Les politiques relatives à l'occupation israélienne demeurent le principal facteur d'inquiétude en matière de protection et de droits de l'homme, selon la CAP.

Ce document stratégique d'aide qui couvre une période de deux ans demande un financement de 416,7 millions de dollars pour la mise en œuvre de 149 projets d'aide humanitaire en 2012 (17 par des Organisations non gouvernementales ou ONG locales, 84 par des ONG internationales et 48 par des agences des Nations Unies) dans des domaines tels que l'agriculture, l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les programmes argent contre travail, l'aide alimentaire et financière.

La CAP répond aux besoins humanitaires les plus urgents de 1,8 million de Palestiniens vulnérables vivant dans la bande de Gaza, dans la zone C de la Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la « zone fermée » - la zone située entre la « barrière de séparation » et la « ligne verte ».

« Cette CAP se focalise sur la protection et la préservation des droits de l'homme fondamentaux », a dit à IRIN Maxwell Gaylard, le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies pour le Territoire palestinien occupé. Cela inclut les violations du droit international humanitaire, le droit à la dignité et le droit à une vie normale.

Les travailleurs humanitaires présents dans les TPO essayent de résoudre le problème fondamental de la protection qui est à l'origine des besoins humanitaires.

Déplacements

Les déplacements demeurent la principale préoccupation en matière de protection. Près de 1 100 Palestiniens (dont plus de la moitié sont des enfants) ont été déplacés suite aux démolitions de logements par les forces israéliennes en 2011 – plus de 80 pour cent de plus qu'en 2010, selon le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Pour résoudre ce problème, les projets de la CAP prévoient, outre les programmes de protection, de fournir une aide à l'hébergement et une aide juridique, et de défendre les droits des Palestiniens.

Par exemple, le Conseil mondial des églises finance le Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël (EAPPI) qui prévoit l'envoi d'observateurs internationaux en Cisjordanie. Ceux-ci sont chargés d'assurer une présence protectrice auprès des populations palestiniennes vulnérables et de surveiller la conduite des soldats et des colons israéliens.

Le « groupe sectoriel global sur la protection » définit la protection comme les activités qui visent à assurer le plein respect des droits de la personne conformément à la législation relative au droit de l'homme, au droit international humanitaire et au droit des réfugiés.

Plus que la sécurité physique, la protection englobe les droits civils et politiques, tels que le droit à la libre circulation, le droit à la participation politique, les droits économiques, sociaux et culturels, y compris le droit à l'éducation et à la santé.

Lors de situations de conflit, cette obligation concerne toutes les parties. Dans le cas du Territoire palestinien occupé, les Nations Unies indique qu'en tant que puissance occupante, Israël est responsable du bien-être de la population palestinienne aux termes du droit international humanitaire.

Insécurité alimentaire

Environ 30 pour cent de la population palestinienne de Cisjordanie et de la bande de Gaza souffre de l'insécurité alimentaire, y compris plus de la moitié de la population de Gaza, selon les Nations Unies.

La cause première demeure la perte des moyens de subsistance et le manque de sources de revenus causés par le blocus de Gaza et par la politique de bouclage d'Israël en Cisjordanie, selon l'Appel.

Les travailleurs humanitaires présents dans la région tentent d'aider les Palestiniens à subvenir à leurs propres besoins, en particulier depuis que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'UNESCO ont indiqué que l'Autorité palestinienne a mis en place les institutions nécessaires à la

création d'un État au printemps 2011 après la réalisation du plan de réforme économique et de développement de l'AP (Palestinian Reform and Development Plan, PRDP – ce plan ambitieux élaboré par le Premier ministre palestinien Salam Fayyad couvre une période de deux ans et vise la création de l'État palestinien).

La demande de reconnaissance de l'État déposée par le président palestinien Mahmoud Abbas en septembre 2011 auprès des Nations Unies est toujours à l'étude.

La CAP a été élaborée en consultation avec l'AP, et notamment avec le ministère du Plan et du Développement de l'administration de l'Autorité palestinienne, afin d'assurer la cohérence avec les stratégies de développement palestiniennes, telles que le PRDP.

Toutefois, « les divisions entre le Fatah et le Hamas entravent la capacité de l'AP à travailler comme un gouvernement », a indiqué Ali Jarbawi, le ministre du Plan et du Développement de l'administration de l'Autorité palestinienne, lors du lancement de l'Appel.

« Une grave pénurie de médicaments – et notamment de médicaments salvateurs – et de fournitures médicales jetables pèse toujours sur Gaza en raison de la méfiance qui règne entre le Fatah et le Hamas », a indiqué Tony Laurence, le directeur du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Jérusalem. « Si aucune solution n'est trouvée, les Palestiniens devront peut-être se tourner vers les donateurs », a-t-il dit.

En 2009, le montant des fonds demandés par la CAP pour les TPO atteignait 804,5 millions de dollars, après l'opération Plomb durci menée sur Gaza par Israël, contre 452,2 millions de dollars en 2008. La CAP 2011 pour les TPO visait à réunir 536,3 millions de dollars.

Toutefois, trois ans après la fin de l'opération Plomb durci, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a lancé un appel d'urgence pour Gaza et la Cisjordanie dans l'objectif de collecter un peu plus de 300 millions de dollars.

« L'accent a été mis sur les interventions de protection en raison de la situation humanitaire dans les TPO », a dit à IRIN Chris Gunness, le porte-parole de l'UNRWA. « Nous sommes bien confrontés à une crise de la protection, la situation de l'accès et de la liberté de circulation continue de se dégrader et on constate un accroissement de la vulnérabilité », a-t-il dit.

La plupart des projets de l'UNRWA inclus dans l'appel d'urgence font également partie de la CAP.

es/cb-mg/amz